

Modalités d'admission à l'ESPCI ParisTech

Filière PC

Responsable concours 01 40 79 44 15

Direction des études 01 40 79 45 10

Renseignements : admissions@espci.fr

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Situation et site

L'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la ville de Paris (ESPCI ParisTech) est située au cœur du quartier Latin sur le site de la Montagne Sainte-Geneviève. Elle bénéficie, à proximité immédiate, d'un environnement scientifique particulièrement favorable. Elle est située à 2 min de l'ENS de la rue d'Ulm, de Chimie ParisTech, de l'Institut Curie et à moins de 20 min des universités Paris 5 (René Descartes), Paris 6 (Pierre et Marie Curie) et Paris 7 (Denis Diderot).

Organisation

L'École est gérée par un conseil d'administration présidé par une personnalité nommée par la mairie de Paris. Sa direction est assurée par un directeur général assisté d'un directeur des études et d'un directeur scientifique. Le corps professoral propre à l'école ou issu des grands centres d'enseignement et de recherche voisins dispense un enseignement spécifique à l'école reconnu par des équivalences universitaires.

Établissement d'enseignement supérieur et de recherche, l'École regroupe une vingtaine de laboratoires de recherche associés au CNRS. Elle dispose en outre de nombreux services annexes (bibliothèque, service audiovisuel, cafétéria, Espace des Sciences Pierre-Gilles de Gennes...).

L'ESPCI est un des membres fondateurs de ParisTech. Elle fait également partie de la fondation Paris Sciences et Lettres (PSL*), l'une des trois premières Initiatives d'Excellence (IDEX) sélectionnées dans le programme d'investissements d'avenir. Enfin, l'ESPCI est membre de la Fédération Gay-Lussac (FGL) qui regroupe les principales écoles de Chimie et de Génie Chimique françaises.

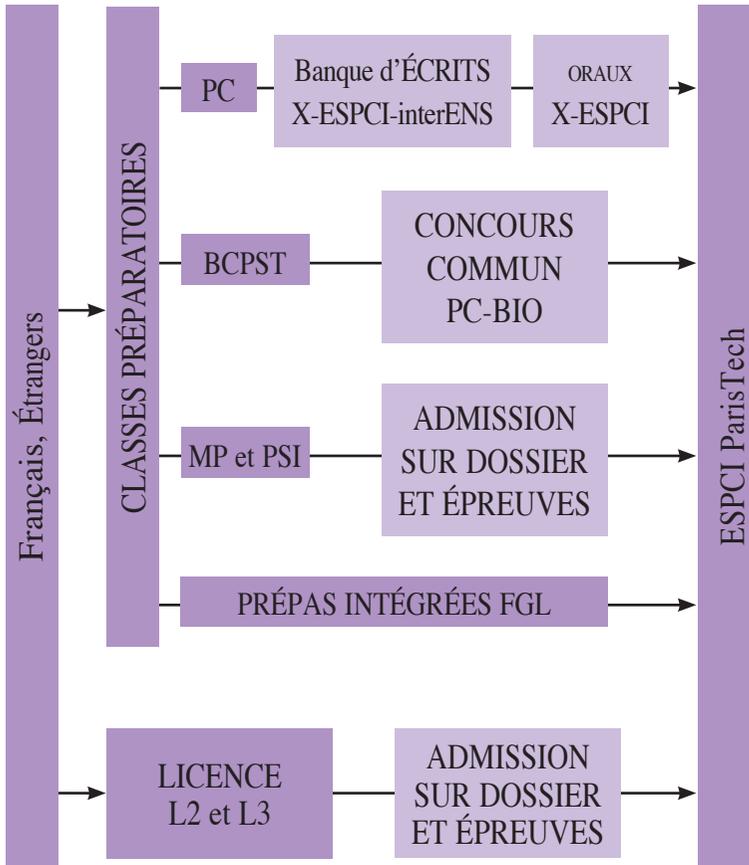
L'admission en 1^{ère} année à l'ESPCI

– L'ESPCI ParisTech recrute la majorité de ses élèves (une soixantaine, français et étrangers) sur la filière PC des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par l'intermédiaire d'un concours commun organisé conjointement avec l'École Polytechnique et géré par cette dernière.

– Quelques places sont offertes dans la filière BCPST des CPGE (3 élèves) et sur les classes préparatoires intégrées de la Fédération Gay-Lussac (5 élèves).

– Une admission sur titres et épreuves est organisée pour les élèves français et étrangers titulaires de la Licence (L2 ou L3) des Universités ou d'un diplôme accepté en équivalence. A titre expérimental, le concours d'admission parallèle est également ouvert à quelques élèves de la filière MP (5 élèves) et de la filière PSI (2 élèves) des CPGE, désireux de se réorienter vers une formation physique-chimie.

LES VOIES D'ADMISSION



NB : La Direction de l'ESPCI ParisTech se réserve la possibilité d'offrir quelques places à un recrutement sur d'autres filières.

LE CONCOURS (filière PC)

Conditions d'admission

Diplôme

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence.

Âge

Les candidats français doivent avoir 17 ans révolus au 1^{er} septembre 2013 et moins de 22 ans au 1^{er} janvier 2014.

Les candidats étrangers doivent avoir moins de 26 ans au 1^{er} janvier 2014 et ne doivent pas s'être présentés plus de deux fois à une session précédente du concours.

Aptitude physique

Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'aptitude physique requises pour :

- 1) prendre part entière aux quinze heures hebdomadaires de travail en laboratoire en 1^{ère} et 2^{ème} année de ESPCI ParisTech et au stage industriel de 3^{ème} année;
- 2) exercer ultérieurement une fonction d'ingénieur.

Sous ces conditions, qui doivent faire l'objet d'une justification médicale préalable aux épreuves du concours, l'inscription d'élèves handicapés est possible. Ceux-ci peuvent bénéficier des mesures d'aménagement des épreuves écrites suivant les modalités en vigueur dans les concours de la banque d'épreuves X-ESPCI-interENS.

L'inscription des candidats à l'ESPCI ParisTech

Les formalités d'inscription sont identiques à celles décrites dans la notice « Les différentes filières d'admission à l'École Polytechnique ». Elle se résume de la manière suivante :

- a) Inscription par Internet

<http://www.scei-concours.fr>

Du mardi 10 décembre 2013 au vendredi 10 janvier 2014 à minuit

b) Envoi des pièces du dossier

Date limite de réception par le service concours : le 25 janvier 2014
L'inscription est gratuite pour les candidats boursiers du gouvernement français. Pour les candidats non-boursiers, les frais de dossier s'élèvent à 90 Euros.

Les épreuves

Les épreuves écrites et orales sont strictement identiques à celles de l'École Polytechnique. Toutefois, les candidats déclarés admissibles UNIQUEMENT à l'ESPCI ParisTech sont dispensés de participer aux épreuves sportives; les candidats admissibles également à l'École Polytechnique doivent obligatoirement passer les épreuves sportives. Les coefficients retenus pour établir l'admission à l'ESPCI ParisTech sont les suivants :

	Épreuves		Coefficients ESPCI ParisTech
Épreuves écrites comptant pour l'admissibilité	Mathématiques 1 A		9
	Physique 1 A		5
	Physique 2 B		5
	Chimie		9
	Composition française		5
Total des coefficients d'admissibilité			33
Épreuves écrites comptant pour l'ad- mission seulement	Langue vivante obligatoire	expression écrite	2
		version	2
	Informatique		4
Total des coefficients			8
Épreuves orales et Travaux pratiques	Interrogations	Mathématiques	14
		Physique	14
		Chimie	14
		Analyse de documents scientifiques	15
	Travaux Pratiques	Physique	12
		Chimie	12
	Interrogations	Français	6
Langue obligatoire		7	
Langue facultative		*	
Total des coefficients			94
Total des coefficients pour l'ensemble des épreuves			135

* Si la note est supérieure à 10, le candidat bénéficie de 4 x (n-10) points supplémentaires

Majorations

Les majorations accordées aux candidats inscrits pour la première fois ou pour la seconde fois en deuxième année d'études supérieures sont identiques à celles accordées par l'École Polytechnique.

L'admission

Les listes de classement sont établies en fonction du total des points obtenus lors des épreuves et des majorations éventuelles.

- Les candidats dont une note est inférieure ou égale à 2/20 dans une épreuve écrite ou orale sont déférés au jury d'admission, lequel peut les radier de la liste de classement.
- Pour les candidats étrangers, la moyenne de classement prend en compte l'ensemble des épreuves obligatoires. Les notes des épreuves facultatives (français) ne sont prises en compte que si elles augmentent la moyenne du candidat. La moyenne du dernier candidat classé ne peut pas être inférieure à la moyenne hors-majorations du dernier candidat français susceptible d'être admis.

Les listes d'admission

A l'issue des épreuves orales, les candidats à l'ESPCI ParisTech sont classés sur deux listes, relatives l'une aux candidats français et l'autre aux candidats étrangers. Le jury d'admission, commun à l'École Polytechnique et à l'ESPCI, arrête les deux listes des candidats susceptibles d'être admis à l'ESPCI ParisTech.

CERTIFICAT MÉDICAL

Ce certificat sera à joindre au dossier d'inscription **par ceux des candidats à l'ESPCI ParisTech qui désirent solliciter des aménagements pour les épreuves écrites.**

N° d'inscription

Etablissement :

Je soussigné, docteur

après avoir examiné ce jour, monsieur, mademoiselle (biffer la mention inappropriée)

Nom :

Prénoms :

né(e) le, à : Département

- certifie que ce(tte) candidat(e) au concours d'entrée à l'ESPCI ParisTech est :

APTE INAPTE (biffer la mention inappropriée)

à prendre part entière aux quinze heures hebdomadaires de travail de laboratoire entrant obligatoirement dans les programmes de 1^{ère} et 2^{ème} année de l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris.

- pour des raisons médicales

PROPOSE NE PROPOSE PAS (biffer la mention inappropriée)
pour ce (cette) candidat(e) un aménagement des épreuves écrites.

Avec, conformément aux pratiques en usage dans la banque d'écrits École Polytechnique-ESPCI-interENS : (rayer ci-dessous les propositions inappropriées)

- possibilité d'utiliser une loupe personnelle

- possibilité de s'absenter de la salle d'examen hors des périodes autorisées

- bénéficier d'une salle isolée

- bénéficier d'une salle dédiée aux candidats disposant d'une majoration de temps

- autre, préciser :

En cas d'une majoration de temps, indiquer la durée proposée :

- sixième de temps

- quart de temps

- tiers temps

Le cas échéant, indiquer sous pli confidentiel à l'intention du médecin assermenté de l'ESPCI ParisTech, le profil médical justifiant les aménagements proposés et y joindre les pièces justificatives.

Cachet du Praticien

A le
Signature du Praticien

Le candidat soussigné s'engage à fournir les informations et documents médicaux en sa possession nécessaires à l'établissement du présent certificat. Toute affection médicale ou chirurgicale, récente ou évolutive, toute séquelle fonctionnelle et tout déficit neuro-sensoriel important devront être signalés au médecin qui délivre le présent certificat.

A le
Signature du candidat